

PROGRAMME DE SUBVENTION DE PRODUITS HYGIENIQUES DURABLES

Mars 2026

Direction générale
Service Relations citoyennes et mesures d'urgence



Programme de subvention de produits hygiéniques durables

1. Contexte

Ce programme s'inscrit dans une démarche de développement durable, écoresponsable et de protection de l'environnement. Elle vise à encourager les citoyens de Montréal-Est à adopter des pratiques écologiques en matière d'hygiène personnelle en réduisant les déchets générés par les produits jetables.

En offrant une aide financière pour l'achat de produits hygiéniques durables et réutilisables, la Ville souhaite contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale de sa communauté tout en permettant aux familles de réaliser des économies à long terme.

2. Aide pour les couches lavables

Catégories de produits admissibles:

- Couches et produits d'incontinence lavables complets et neufs pour enfants
- Couches de piscine lavables
- Culottes lavables d'entraînement à la propreté
- Insertions lavables pour couches lavables
- Lingettes lavables
- Contrat de location annuel (couches lavables)
- Couches et produits d'incontinence lavables complets et neufs pour adultes

3. Autres produits hygiéniques durables

Catégories de produits admissibles:

- Papier hygiénique lavable
 - Mouchoirs lavables.
 - Tampons démaquillants lavables
 - Coussinets d'allaitements lavables
 - Coupes et disques menstruels
 - Culottes menstruelles
 - Serviettes hygiéniques amovibles
 - Protège-dessous féminins
 - Insertions absorbantes
 - Maillot de bain menstruel
-
- **Pourcentage couvert** : 75 % du coût d'achat avant taxes par catégorie de produits
 - **Montant de la subvention** : jusqu'à un maximum de 125 \$ par personne

4. Critères d'admissibilité

- Le demandeur doit résider à Montréal-Est
- Être né au moment de la demande (bébés)
- Les couches lavables pour bébés doivent avoir été achetées en magasin ou en friperie enregistrée, avant les 24 mois de l'enfant
- La demande de subvention doit être reçue dans les 6 mois après l'achat des produits admissibles
- Si vous déposez une demande pour un tiers (enfant, personne à charge), fournir un justificatif du lien avec le bénéficiaire (certificat de naissance, mandat de protection ou de tutelle ou preuve de scolarisation)
- Une seule demande par personne et par catégorie de subvention est acceptée par année. Pour une demande de couche pour enfant, une demande par enfant, par année, par personne est acceptée.

5. Processus de demande

5.1 Documents requis

- Formulaire de demande de subvention dûment complété
- Preuve de résidence
- Preuve d'achat ou contrat de location de produits hygiéniques durables
- Preuve du lien avec le bénéficiaire de la demande (si applicable)

5.2 Modes de soumission

Par courriel : servicescitoyens@montreal-est.ca

Ou par la poste :

Ville de Montréal-Est
Services aux citoyens et mesures d'urgence
11370, rue Notre-Dame Est
Montréal-Est, Québec H1B 2W6

5.3 Traitement de la demande

Si votre demande est acceptée, vous recevrez un chèque. L'aide financière est disponible jusqu'à épuisement du montant alloué pour l'année en cours.

Approbation par le conseil:	18 mars 2026
Résolution:	202603-062
En vigueur le:	19 mars 2026

